

\$32,000,000 et le nombre de déposants à cette date dépassait 106,000. Par toute la province, on compte vingt-quatre succursales en activité.

*Alberta.*—Dans cette province, la Trésorerie accepte des dépôts d'épargne et fait l'émission de certificats d'épargne portant intérêt à 3 p.c. ainsi que des certificats aux échéances d'un, deux et trois ans en coupures de \$25 et plus, portant intérêt à 3½ p.c. pour un an et à 4½ p.c. pour deux ou trois ans. Les émissions globales effectuées au 31 septembre 1935 se chiffrent par \$9,359,777, dont \$4,878,634 en certificats à vue et \$4,481,143 en certificats à terme.

**Autres caisses d'épargne.**—La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, fondée en 1846, et fonctionnant maintenant en vertu d'une charte de 1871, avait le 31 décembre 1935 un capital versé de \$4,500,000, des dépôts d'épargne au montant de \$54,921,401 et un passif total de \$56,112,670. L'actif s'élevait à \$60,962,790, comprenant au delà de \$46,000,000 de titres fédéraux, provinciaux et municipaux. La Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec, fondée en 1848 sous les auspices de la Société St-Vincent de Paul, incorporée par une loi de la Législature canadienne en 1855, et plus tard pourvue d'une charte fédérale en vertu du chapitre 7, 34 Victoria, avait le 31 décembre 1935 des dépôts de \$12,818,350, un capital versé de \$2,500,000 et un actif global de \$15,958,824.

Les caisses populaires du Québec (dont 184 ont fait rapport au gouvernement provincial en 1934) sont aussi un élément important pour faciliter l'épargne et assister le commerce dans la province. Le 31 décembre 1934, les dépôts d'épargne dans ces banques s'élevaient à \$6,089,713, tandis que le montant global des prêts était de \$7,934,002. Les prêts consentis en 1934 sont au nombre de 11,295 représentant une somme de \$2,141,801. Les profits réalisés s'élèvent à \$441,876. (Voir aussi pp. 810-811 du présent volume.)

**29.—Dépôts à la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et à la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec, 30 juin 1868-1906, et 31 mars 1907-35.**

NOTA.—Pour années intermédiaires voir l'Annuaire de 1926, p. 847.

Au 30 juin—	Dépôts.	Au 31 mars—	Dépôts.	Au 31 mars—	Dépôts.
	\$		\$		\$
1868.....	3,369,799	1910.....	32,239,620	1923.....	59,327,961
1870.....	5,369,103	1911.....	34,770,386	1924.....	64,245,811
1875.....	6,611,416	1912.....	39,526,755	1925.....	65,837,254
1880.....	6,681,025	1913.....	40,133,351	1926.....	67,241,344
1885.....	9,191,895	1914.....	39,110,439	1927.....	69,940,351
1890.....	10,908,987	1915.....	37,817,474	1928.....	72,665,422
1895.....	13,128,483	1916.....	40,405,037	1929.....	70,809,603
1900.....	17,425,472	1917.....	44,139,978	1930.....	68,846,366
1905.....	25,050,966	1918.....	42,000,543	1931.....	69,820,422
1906.....	27,399,194	1919.....	45,798,877	1932.....	68,683,324
1907 <sup>1</sup> .....	28,359,618	1920.....	53,118,053	1933.....	68,113,501
1908 <sup>1</sup> .....	28,927,248	1921.....	58,576,775	1934.....	66,673,219
1909 <sup>1</sup> .....	29,867,973	1922.....	58,292,920	1935.....	66,496,695

<sup>1</sup> Au 31 mars.

### Section 3.—Compagnies de prêt et de fiducie.

L'Annuaire de 1934-35 offre à la page 1009 un aperçu du développement des compagnies de prêt et de fiducie au Canada depuis 1844 à 1913.

Les lois régissant ces compagnies ont été révisées par les lois des compagnies de prêt et de fiducie de 1914 (4-5 Geo. V, cc. 40 et 55), et comme résultat des statistiques de ces compagnies à charte provinciale ne sont plus colligées. Les statistiques des tableaux 31 et 32 ne couvrent que les compagnies ayant une charte fédérale, sauf que depuis 1925, les statistiques couvrent les compagnies de prêt et de fiducie chartrées par la Nouvelle-Ecosse, mais placées par cette province sous les lois et la surveillance du département fédéral des assurances. Mais depuis 1922, les compa-